



Montréal, le 1^{er} mars 2023

AVIS À TOUS LES MEMBRES
ÉLECTION PARTIELLE – AGENTS DE STATIONS
POSTE DE DÉLÉGUÉ(E)

Conformément aux statuts et règlements du Syndicat, article 16.10.1, soyez avisés par la présente qu'il y aura élection partielle,

MARDI LE 21 MARS 2023

pour le poste ci-dessus mentionné.

La période de mise en nomination est fixée le 7, 8 et 9 mars 2023 de 8h00 à 16h00 à nos bureaux au 8156 boul. St-Michel.

Le ou les candidates et candidats intéressés(es) devront se présenter à cette adresse, et ce, accompagné d'un témoin du même centre (membre en règle du Syndicat CA.OM.SC.) afin d'obtenir la formule de mise en nomination.

Veillez prendre note que le vote se tiendra de façon virtuelle. Vous recevrez un NIP par la poste après la période de mise en nomination et vous pourrez alors voter ultérieurement au : <https://caomsc.simplevote.ca/> ou par téléphone (numéro à confirmer).

*****ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE ADRESSE POSTALE SOIT À JOUR
AFIN DE RECEVOIR VOTRE NIP*****

Le président d'élection

Yannick Boucher
Secrétaire général